

Sortir!



Actualisation 06-2024



- **Un site internet** : sortir-rennesmetropole.fr
- **Une page Facebook** : [Carte Sortir Rennes Metropole](#)
- **Une application pour connaître la date de validité de ses droits *Sortir!*** (nécessite un smartphone Android équipé d'un lecteur NFC)



Site internet *Sortir!*

- **Des brochures d'information et des outils print** :
 - Des affiches A3 (générique et étudiant·es)
 - Une brochure générique
 - Un dépliant adapté aux étudiant·es
 - Un dépliant tarifaire
 - Un article pour vos bulletins municipaux...



Affiches A3 *Sortir!*

- **Un logo prêt à l'emploi**
- **Des supports de communication** : oriflamme, kakémono, comptoir d'accueil, nappe...



Un article prêt à l'emploi pour vos bulletins

Vous souhaitez rédiger un article sur *Sortir!* dans votre prochain bulletin municipal ?

Vous pouvez dès à présent vous appuyer sur un document disponible à cet effet.

Le document regroupe les informations essentielles à communiquer sur *Sortir!*



Sortir! | Support de communication presse
Dispositif « Sortir! »

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».
Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) - Article 27

Cet article constitue le fondement du projet « Sortir! » initié depuis 2009 par la Ville de Rennes et Rennes Métropole avec le soutien du Conseil Départemental, de la CAF 35, du Conseil Régional, des bailleurs sociaux, puis élargi progressivement aux communes volontaires de l'agglomération (36 à ce jour).

« Sortir! » Qu'est-ce que c'est ?

Des sorties ponctuelles à petit prix
Une place de cinéma à 3€ ? Une entrée patinoire à 3.20€ ? Un accès gratuit à l'exposition temporaire de l'écomusée de la Bintinais, des spectacles et concerts entre 2€ et 16€... « Sortir! » permet de bénéficier de tarifs réduits ou de la gratuité d'accès dans tous les équipements culturels, sportifs et de loisirs partenaires du dispositif (théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque...)
Le nombre d'utilisations de la carte est illimité pour ces sorties ponctuelles.

Des activités régulières moins coûteuses
Une inscription aux cours de danse ? une licence de basket ? « Sortir! » permet de réduire les coûts d'inscription à une activité régulière proposée par un équipement ou une association partenaire. Selon la composition et les revenus du ménage, la prise en charge s'élève de 50 %, 60 % ou 70 % du coût de la ou des activités pratiquées pendant l'année (plafonné à 150€, soit une prise en charge maximale de 105€ par an et par personne).

Des sorties en groupe abordables
Une excursion en bord de mer ? Une visite des coulisses de l'opéra ? « Sortir! » permet de profiter des sorties de groupe proposées par les équipements de quartier, les centres sociaux, les mainies, des associations locales partenaires...



Sortir! | Support de communication presse
Dispositif « Sortir! »

Un soutien financier à des projets collectifs
Organiser un tournoi de foot ? Visiter le zoo ? Avec « Sortir! », des habitant·es peuvent organiser eux-mêmes un projet collectif. Selon les dossiers, l'aide prendra la forme d'une subvention d'un montant maximum de 500€, pour une correspondre à une location de matériel, à un financement pour assurer la garde d'enfants, à l'indemnisation d'intervenants extérieurs ou aux déplacements en transports collectifs.

« Sortir! », c'est pour qui ?
L'habitantes des communes adhérentes sous conditions de ressources.
étudiant·es (boursier·ères catégories 2 à 7 et jeunes suivies par We Ker dans le cadre de la « jeunes » dans actuellement 36 communes de Rennes Métropole.

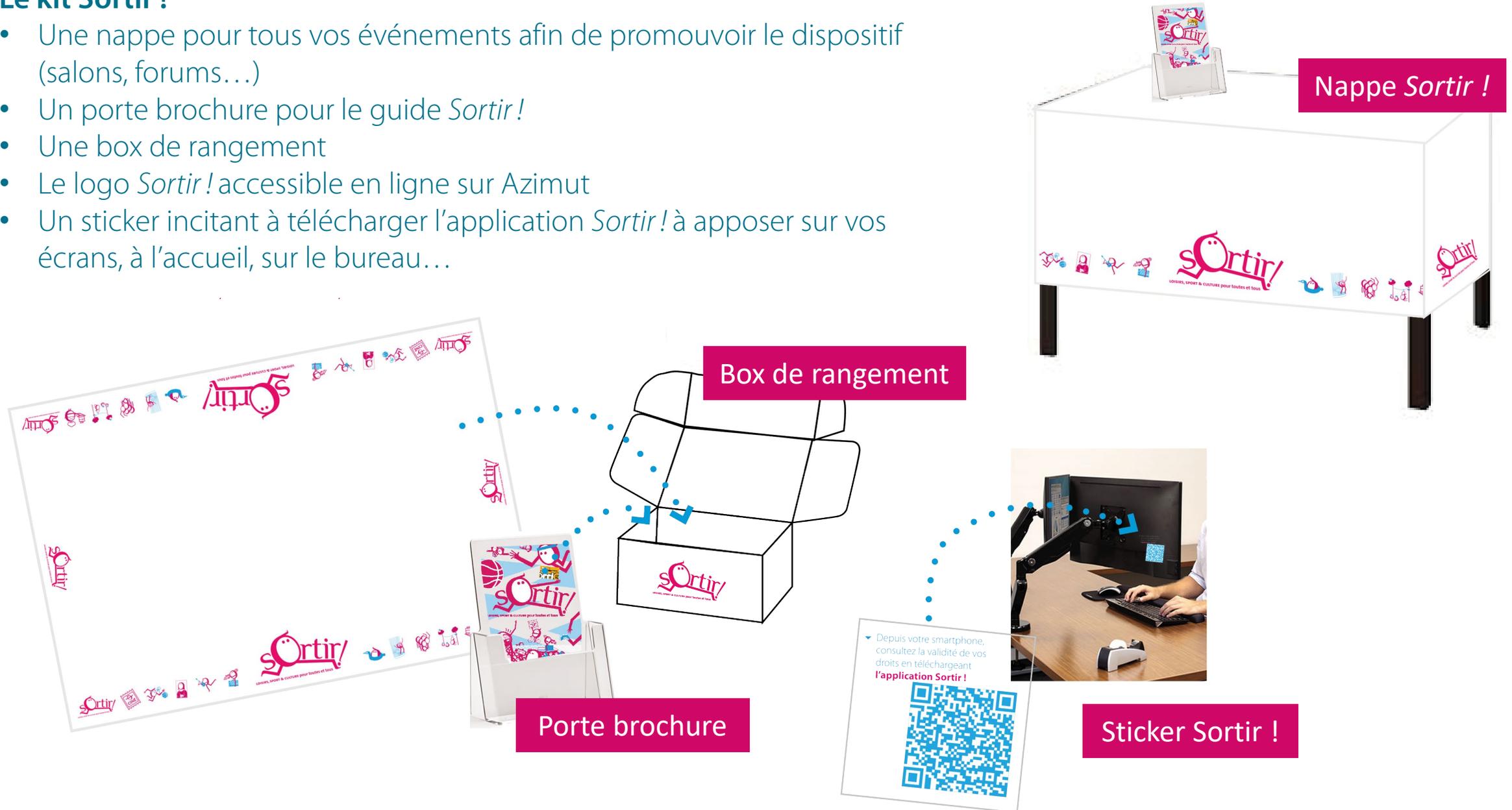
bénéficiaire du dispositif « Sortir! » ?
cédez au site www.sortir-rennes-metropole.fr afin de consulter les critères de communes adhérentes et les activités possibles avec « Sortir! ».

postif, rendez-vous dans le CCAS de votre lieu de résidence. En cas d'éligibilité, appliqué sur simple présentation de la carte dans les structures partenaires

Article prêt à l'emploi

Le kit Sortir !

- Une nappe pour tous vos événements afin de promouvoir le dispositif (salons, forums...)
- Un porte brochure pour le guide *Sortir!*
- Une box de rangement
- Le logo *Sortir!* accessible en ligne sur Azimut
- Un sticker incitant à télécharger l'application *Sortir!* à apposer sur vos écrans, à l'accueil, sur le bureau...



Des supports de communication à réserver sur simple demande :

- Oriflamme
- Kakémono
- Comptoir d'accueil...

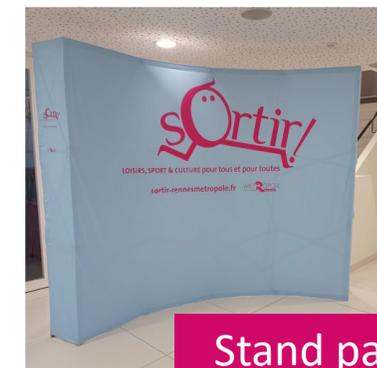
Goodies



Kakémono



Comptoir
d'accueil



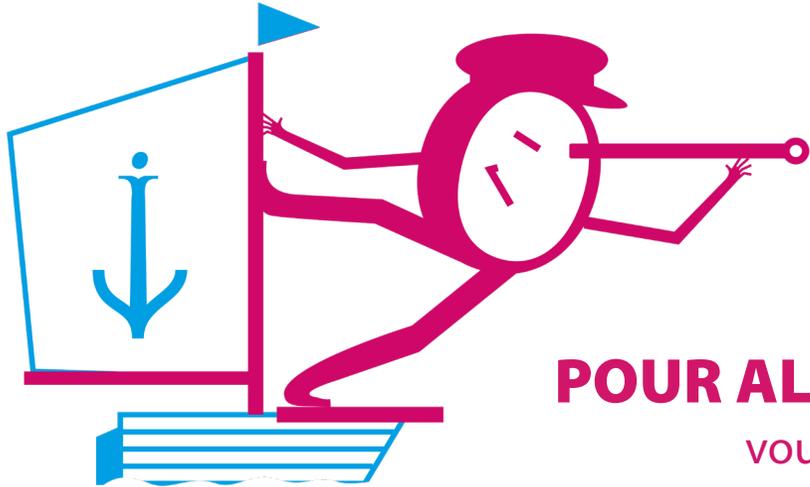
Stand parapluie
grand format

Oriflamme



COMMUNICATION





POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

vous souhaitez davantage communiquer et promouvoir Sortir ! au sein de votre commune, prenez contact avec notre équipe :

> Animation de réseaux partenaires-associations

Caroline Vallot

02 99 31 56 91 | 06 99 64 56 61 | c.vallot@apras.asso.fr

> Communication

Quentin Pichard

02 99 31 52 44 | 06 32 33 44 71 | communication@apras.asso.fr